



CERTIFICAT QUALIBAT



NUMÉRO E-E37360 VALABLE JUSQU'AU 20/09/2024

ÉDITÉ LE 06/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/09/1991

Raison sociale : S.M. RAVALEMENT

Forme juridique : SASU

17 AVENUE ANDRE MARGOT
51100 REIMS

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC REIMS B382946226

Siret : 382 946 226 00034

Code NACE : 4333Z

Numéro caisse de congés payés : 4402139

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 143743400

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 143743400

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2023

Téléphone : 03 26 84 87 90

Fax : 03 26 84 54 34

Portable :

Responsabilité légale :

CARPENTIER FABIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : www.smravalement.com

E-mail : contact@smravalement.com

Effectif moyen : 20

Tranche de classification : EFF2

Chiffre d'affaires H.T. : 1 585 987

Tranche de classification : CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2121	Ravalement en maçonnerie	13	13/07/2021
2132	Enduits aux liants hydrauliques		13/07/2021
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	4	13/07/2021
3141	Éléments accessoires de couverture		03/03/2020
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées		13/07/2021
6121	Ravalement en peinture	13	13/07/2021
	Nombre total de qualifications : 6		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE REIMS
9 RUE ROLAND COFFIGNOT
51100 REIMS

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.